

Le 7 juin 2006

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Madame Lucie Giguère
Directeur du Secrétariat de l'Assemblée
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 2e étage, bureau 2.15
Québec (Québec)
G1A 1A3

Madame,

Nous incluons cent quatre-vingt-sept copies des états financiers du Vérificateur général du Québec de l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Pour tout renseignement additionnel, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Jean Brown, c.a., de notre cabinet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

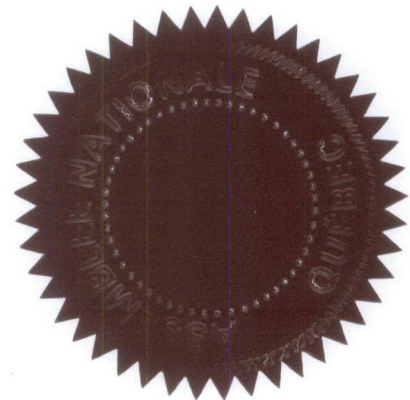


COMPTABLES AGRÉÉS
p.j.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2006



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RAPPORT DE LA DIRECTION	1
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et excédent	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6 à 10

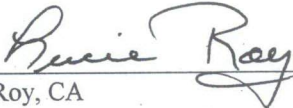
RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Vérificateur général du Québec ont été dressés par le Vérificateur général du Québec, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

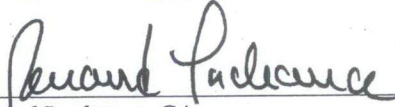
Pour s'acquitter de ses responsabilités, le Vérificateur général du Québec maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Vérificateur général du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le cabinet Laberge Lafleur S.E.N.C. de comptables agréés, a procédé à la vérification des états financiers du Vérificateur général du Québec conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport des vérificateurs expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Les vérificateurs externes peuvent, sans aucune restriction, rencontrer la direction du Vérificateur général du Québec pour discuter de tout élément qui concerne leur vérification.



Lucie Roy, CA
Directrice de l'administration et de la reddition de comptes



Renaud Lachance, CA
Le Vérificateur général du Québec

Québec, le 18 mai 2006

Le 18 mai 2006

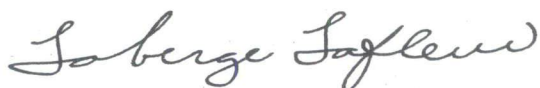
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
L'Assemblée nationale

Nous avons vérifié le bilan du Vérificateur général du Québec au 31 mars 2006 et les états des résultats et excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Vérificateur général du Québec. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, les sommes présentées à ces états financiers ont été dépensées aux fins pour lesquelles l'Assemblée nationale les avait affectées et de la façon prescrite par les lois, règlements, directives et règles en vigueur. Ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Vérificateur général du Québec au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS



Laberge Lafleur

S.E.N.C. DE COMPTABLES AGRÉÉS

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET EXCÉDENT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006
(en milliers de dollars)

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
PRODUITS (note 3)	<u>20 425</u>	<u>19 309</u>
CHARGES		
Rémunération		
Traitements et avantages sociaux	14 448	14 299
Autres traitements et avantages sociaux	<u>330</u>	<u>377</u>
	<u>14 778</u>	<u>14 676</u>
Fonctionnement		
Communications et transports	728	694
Services professionnels et administratifs	2 055	1 911
Entretien	66	57
Loyers	1 090	1 056
Fournitures	248	403
Amortissement des immobilisations corporelles	491	487
Amortissement des actifs incorporels	20	14
Autres charges	<u>13</u>	<u>9</u>
	<u>4 711</u>	<u>4 631</u>
	<u>19 489</u>	<u>19 307</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	936	2
EXCÉDENT AU DÉBUT	<u>2</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT À LA FIN	<u>938</u>	<u>2</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
BILAN
AU 31 MARS 2006
(en milliers de dollars)

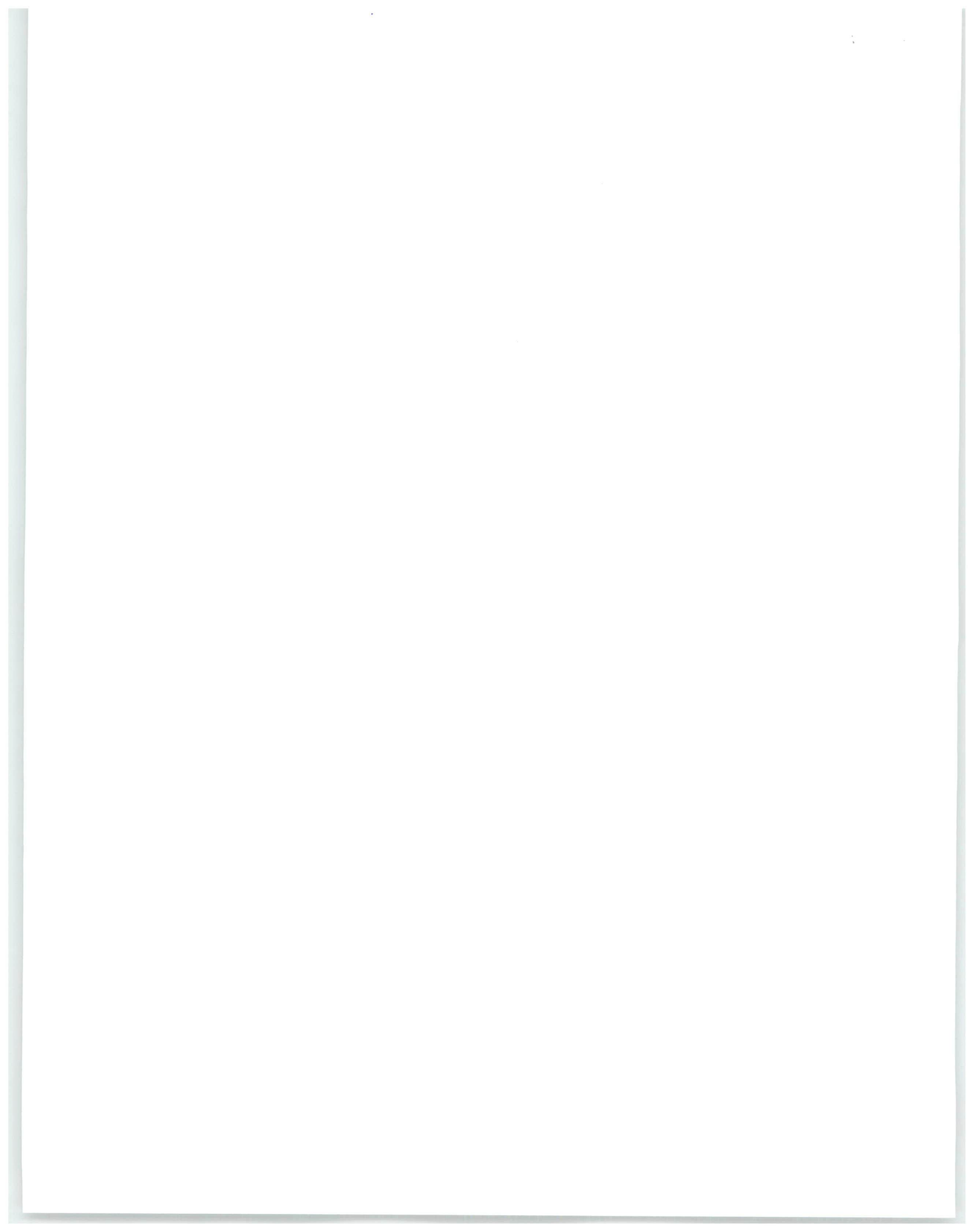
	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
A C T I F		
À court terme		
Droits de caisse	2 000	949
Débiteurs	11	9
À recevoir du Fonds consolidé du revenu, sans intérêt (note 4)	<u>1 699</u>	<u>1 670</u>
	3 710	2 628
À recevoir du fonds consolidé du revenu, sans intérêt ni modalités d'encaissement (note 4)	3 170	2 899
Immobilisations (note 5)	<u>1 469</u>	<u>1 712</u>
	<u>8 349</u>	<u>7 239</u>
P A S S I F		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	2 761	2 626
Provision pour congés de maladie (note 7)	3 170	2 899
Produits reportés (note 8)	<u>1 480</u>	<u>1 712</u>
	7 411	7 237
EXCÉDENT (note 9)	<u>938</u>	<u>2</u>
	<u>8 349</u>	<u>7 239</u>
ENGAGEMENTS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Lucie Roy, CA
Directrice de l'administration et de la reddition de comptes

Renaud Lachance, CA
Vérificateur général du Québec



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
 FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006
 (en milliers de dollars)

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	936	2
Éléments sans incidence sur les droits de caisse :		
Virement des produits reportés	(511)	(501)
Amortissement des immobilisations corporelles	491	487
Amortissement des actifs incorporels	20	14
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation :		
Débiteurs	(2)	6
À recevoir du Fonds consolidé du revenu	(300)	53
Créditeurs et frais courus	135	(896)
Provision pour congés de maladie	271	(130)
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités d'exploitation	1 040	(965)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(268)	(223)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Crédits parlementaires relatifs aux immobilisations	279	223
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES DROITS DE CAISSE	1 051	(965)
DROITS DE CAISSE AU DÉBUT	949	1 914
DROITS DE CAISSE À LA FIN	2 000	949

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2006
(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

En vertu de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), le Vérificateur général du Québec effectue notamment la vérification des livres et comptes du Fonds consolidé du revenu, des organismes publics et de plusieurs organismes et entreprises du gouvernement du Québec. Cette vérification comporte la vérification financière, la vérification de la conformité des opérations aux lois, règlements, politiques et directives ainsi que la vérification de l'optimisation des ressources. Le Vérificateur général du Québec exerce les pouvoirs que la loi lui confie et les résultats de ces vérifications sont communiqués à l'Assemblée nationale dont il relève. Le Vérificateur général du Québec est financé au moyen de crédits annuels octroyés par l'Assemblée nationale et n'est pas assujéti aux termes des lois fédérale et provinciale de l'impôt.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Vérificateur général du Québec par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Droits de caisse

Les opérations financières du Vérificateur général du Québec sont effectuées par l'entremise du Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Les droits de caisse représentent le montant d'encaisse que le Vérificateur général du Québec a le droit de tirer du Fonds consolidé du revenu afin d'acquitter ses obligations à même les crédits qui lui ont été accordés.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire :

<u>Catégorie</u>	<u>Durée</u>
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Le Vérificateur général du Québec examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif.

Les actifs incorporels, composés de logiciels et de droits d'utilisation technologique, sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
 NOTES COMPLÉMENTAIRES
 31 MARS 2006
 (en milliers de dollars)

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Produits reportés

Les crédits parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et virés aux produits, selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations qu'ils financent.

Services reçus sans frais

Le coût de certains services de soutien est assumé par divers ministères et organismes et n'est pas présenté à l'état des résultats et excédent.

3. PRODUITS

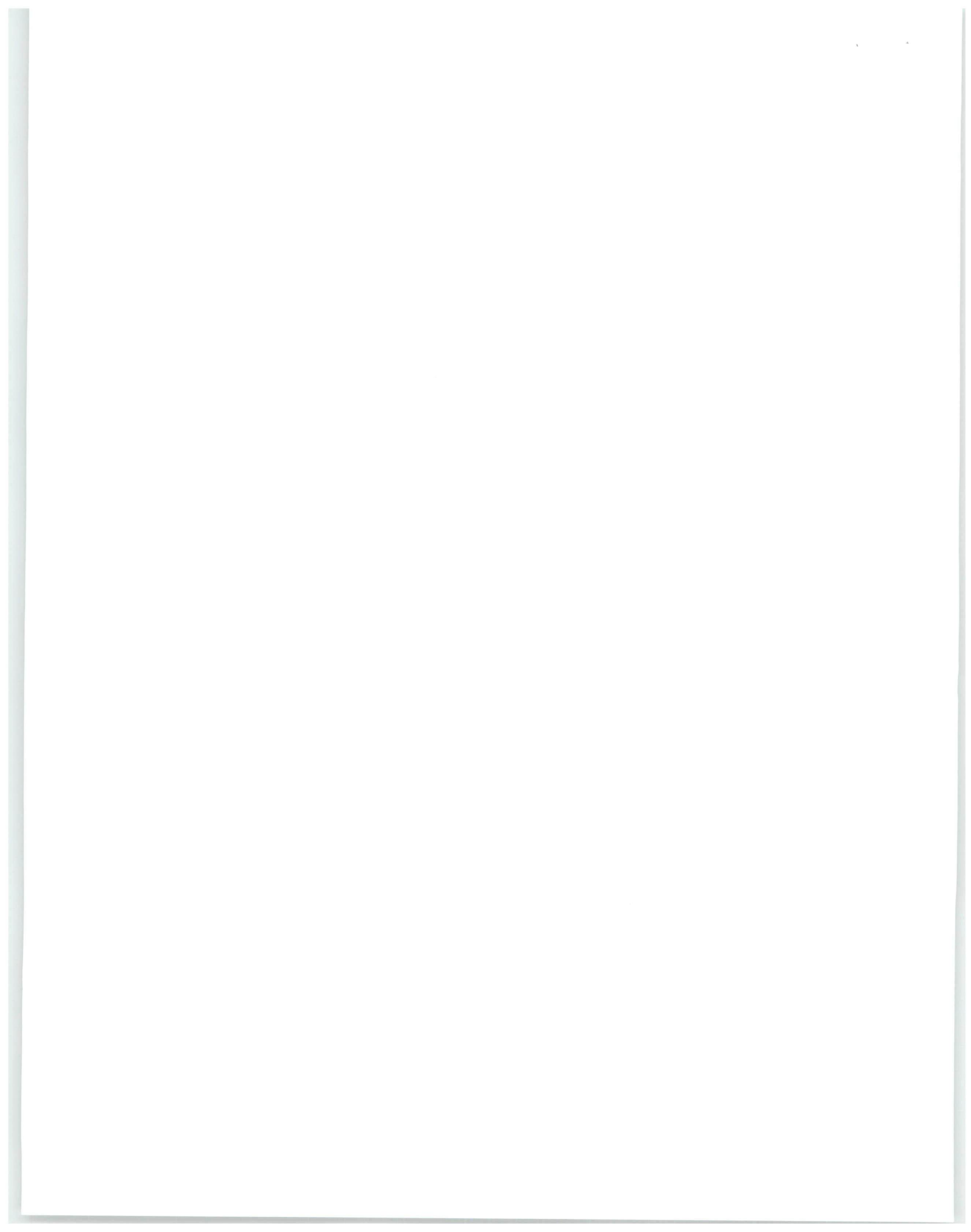
Le Vérificateur général du Québec est financé par des crédits parlementaires annuels. Les produits présentés à l'état des résultats et excédent sont comptabilisés en fonction des principes comptables généralement reconnus du Canada et diffèrent des crédits parlementaires autorisés et utilisés au cours de l'exercice. Une partie des charges de l'exercice courant est financée à même les crédits d'exercices antérieurs ou postérieurs.

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
Crédits parlementaires		
Initiaux	19 897	19 113
Réalloués	29	-
Supplémentaires de l'exercice courant (1)	8	7
D'exercices futurs	<u>259</u>	<u>(53)</u>
	20 193	19 067
Utilisés pour les immobilisations	(268)	(223)
Virement des produits reportés	511	501
Périmés	-	(36)
Reportés	<u>(11)</u>	<u>-</u>
	<u><u>20 425</u></u>	<u><u>19 309</u></u>

(1) Le Vérificateur général du Québec a obtenu des crédits parlementaires supplémentaires pour l'embauche de personnel étudiant.

4. À RECEVOIR DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
À court terme		
Traitements et avantages sociaux	1 699	1 670
À long terme		
Congés de maladie	<u>3 170</u>	<u>2 899</u>
	<u><u>4 869</u></u>	<u><u>4 569</u></u>



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2006
(en milliers de dollars)

5. IMMOBILISATIONS

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations corporelles				
Améliorations locatives	1 154	399	755	871
Matériel et équipement	891	566	325	437
Équipement informatique	1 234	885	349	372
	3 279	1 850	1 429	1 680
Actifs incorporels	81	41	40	32
	3 360	1 891	1 469	1 712

	2006	2005
Budget d'immobilisations		
Initial	250	250
Crédits parlementaires réalloués	29	-
Transferts de crédits parlementaires	-	9
	279	259
Acquisitions de l'exercice	(268)	(223)
Crédits parlementaires périmés	-	(36)
	11	-

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2006	2005
Fournisseurs et autres	586	418
Traitements	605	638
Vacances	1 570	1 570
	2 761	2 626

7. PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

	2006	2005
Solde au début	2 899	3 029
Charges de l'exercice	540	349
Réévaluation	-	(166)
Prestations versées au cours de l'exercice	(269)	(313)
Solde à la fin	3 170	2 899

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2006
(en milliers de dollars)

8. PRODUITS REPORTÉS

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
Solde au début	1 712	1 990
Crédits parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations	279	223
Virement aux produits de l'exercice	<u>(511)</u>	<u>(501)</u>
Solde à la fin	<u><u>1 480</u></u>	<u><u>1 712</u></u>

9. EXCÉDENT

Le Vérificateur général du Québec est autorisé à reporter aux exercices subséquents l'excédent des produits sur les charges jusqu'à concurrence de 3 % des crédits parlementaires initiaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, il a obtenu du Bureau de l'assemblée nationale, l'autorisation de reporter la totalité de son excédent.

10. ENGAGEMENTS

Le Vérificateur général du Québec loue des locaux et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation expirant de février 2008 à février 2011. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2007	822
2008	821
2009	803
2010	286
2011	<u>11</u>
	<u><u>2 743</u></u>

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, le Vérificateur général du Québec est apparenté aux fins comptables avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Vérificateur général du Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Le Vérificateur général du Québec s'assure de son indépendance et de son objectivité lorsqu'il effectue de telles opérations.

Les membres du personnel du Vérificateur général du Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Le Vérificateur général du Québec n'assume aucune cotisation à titre d'employeur et n'a aucune obligation envers ces régimes gouvernementaux. Le coût de ces avantages sociaux, défrayé à même les crédits du Secrétariat du Conseil du trésor, entité sous contrôle comptable commun, n'est pas présenté à l'état des résultats et excédent.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2006
(en milliers de dollars)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des instruments financiers à long terme n'a pu être évaluée car leur échéance est indéterminée.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2005 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2006.

